

Saint-Cyprien, le 27 septembre 2011

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : A/O 2009-02

Me Dubois,

Je suis un citoyen de Saint-Cyprien et je voudrais m'exprimer sur la demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires (Dossier R-3774-2011), et de manière plus spécifique le projet de Saint-Cyprien.

Le projet de centrale éolienne à Saint-Cyprien affecterait nos vies à jamais, autant sur le plan moral, sanitaire, qu'économique. C'est un projet inacceptable, inapproprié et très dispendieux. Économiquement, il est non rentable.

Selon les données d'Hydro-Québec, le coût de revient s'élèverait à plus de deux fois celui auquel elle revend son électricité sur le marché étatsunien. L'entente signée avec l'État du Vermont en est un exemple significatif. C'est révoltant pour le citoyen. Pourquoi devrions-nous supporter une telle perte alors qu'Hydro-Québec elle-même a affirmé prévoir des surplus d'électricité jusqu'en 2027?

Que dire des pylônes dont on ne parle jamais dans ce projet? Ils impliquent des dépenses qui demeurent toujours bien cachées et que personne n'a encore chiffré publiquement et ouvertement.

Le projet de Saint-Cyprien ne devrait pas être autorisé car il comporte beaucoup plus d'inconvénients économiques que d'avantages. Les pertes financières et les pertes de terres agricoles qui en découlent sont astronomiques.

Il vaudrait mieux investir dans les négawatts et augmenter les tarifs des grosses entreprises énergivores! Après tout, Hydro-Québec, ça appartient au peuple québécois! Je vous remercie de ce privilège de m'exprimer auprès de la Régie de l'énergie et vous salue, Me Dubois, respectueusement.

Serge Desbois
13 Rang Double
Saint-Cyprien (Québec) J0J 1L0
450-245-0678